

Information : prévention des risques professionnels

La DIRECCTE PACA et ACT Méditerranée (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail en PACA) viennent de publier deux fiches d'information sur les risques au travail, destinées aux salariés des entreprises du nautisme et aux TPE.

Ces fiches s'attachent plus spécifiquement aux risques liés aux travaux réalisés en extérieur, à quai ou à flot, mais peuvent être transposés à certaines autres situations de travail, comme par exemple les ateliers.



Prévention des risques professionnels à effets immédiats.



Prévention des risques professionnels à effets différés.